



## Grille tarifaire Mint Energie / Offre CLASSIC & GREEN

Clients résidentiels - Version en vigueur au 1er février 2019

Puissance souscrite	Option Base				Option Heures Pleines / Heures Creuses (HP/HC)					
	Abonnement <sup>(1)</sup>		Prix du kWh <sup>(1)</sup>		Abonnement <sup>(1)</sup>		Prix du kWh <sup>(1)</sup> HP		Prix du kWh <sup>(1)</sup> HC	
	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC
3 kVA	6,22	<b>7,66</b>	0,0844	<b>0,1391</b>						
6 kVA	7,37	<b>9,21</b>	0,0844	<b>0,1391</b>	8,08	<b>10,30</b>	0,0945	<b>0,1512</b>	0,0668	<b>0,1179</b>
9 kVA	8,61	<b>10,86</b>	0,0857	<b>0,1406</b>	9,78	<b>12,61</b>	0,0945	<b>0,1512</b>	0,0668	<b>0,1179</b>
12 kVA	9,91	<b>12,58</b>	0,0857	<b>0,1406</b>	11,34	<b>14,77</b>	0,0945	<b>0,1512</b>	0,0668	<b>0,1179</b>
15 kVA	11,16	<b>14,24</b>	0,0857	<b>0,1406</b>	12,76	<b>16,78</b>	0,0945	<b>0,1512</b>	0,0668	<b>0,1179</b>
18 kVA	12,47	<b>15,96</b>	0,0857	<b>0,1406</b>	14,03	<b>18,64</b>	0,0945	<b>0,1512</b>	0,0668	<b>0,1179</b>
24 kVA	15,47	<b>19,81</b>	0,0857	<b>0,1406</b>	17,09	<b>22,89</b>	0,0945	<b>0,1512</b>	0,0668	<b>0,1179</b>
30 kVA	18,46	<b>23,65</b>	0,0857	<b>0,1406</b>	19,70	<b>26,67</b>	0,0945	<b>0,1512</b>	0,0668	<b>0,1179</b>
36 kVA	20,69	<b>26,69</b>	0,0857	<b>0,1406</b>	22,06	<b>30,19</b>	0,0945	<b>0,1512</b>	0,0668	<b>0,1179</b>

Les tarifs dépendent de la puissance souscrite et de l'option tarifaire du site de consommation. Les tarifs TTC comprennent les taxes et contributions suivantes: la TVA (5,5 % sur l'Abonnement mensuel et 20% sur les Prix du kWh), la CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité), la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) et les TCFE (Taxes sur la Consommation Finale d'Électricité) qui regroupent des taxes communales et départementales. Ces dernières varient en fonction de la commune dans laquelle se trouve le site de consommation du client. Pour présenter des prix TTC de façon simple, nous avons retenu la valeur moyenne de 0,009€/kWh, étant entendu que chaque taxe locale appliquée au client sera celle à laquelle il est réellement assujéti en fonction de sa localisation géographique.

Les Heures Pleines (HP) / Heures Creuses (HC) dépendent du lieu de consommation et sont définies par Enedis.



### Optez pour le service Ma Conso En Direct !

...et suivez votre consommation d'électricité en temps réel sur votre PC ou smartphone. Très simple à installer, le kit "Ma Conso En Direct" est en location 2,90€ par mois, et il permet jusqu'à 15% d'économies supplémentaires<sup>(2)</sup> !

## Plantez des arbres et compensez votre bilan carbone

Nous plantons gratuitement deux arbres pour vous lors de votre souscription et nous vous offrons un arbre supplémentaire pour chaque parrainage effectué. Vous pouvez aussi choisir à tout moment dans votre espace client de planter des arbres supplémentaires : pour 3 € TTC vous plantez au choix un arbre en France, au Sénégal ou en Haïti.



(1) Prix présentés sous réserve d'évolution des TRV (Tarifs Réglementés de Vente = tarif Bleu EDF en vigueur). Le prix HT du kWh sur l'offre "CLASSIC & GREEN" est remis par rapport au prix HT du kWh des TRV. Cette remise est garantie un an. Abonnements identiques à ceux des TRV.

(2) selon une étude de l'Université de Nice Sophia Antipolis de juin 2015 sur la diffusion des compteurs intelligents en France, une restitution journalière peut générer jusqu'à 15% d'économies sur la consommation d'énergie.



## Fiche d'Information Mint Energie / Offre CLASSIC & GREEN

Clients résidentiels - Version en vigueur au 1er février 2019

<i>Caractéristiques de l'offre et options incluses</i>	<p>Offre sans engagement.</p> <p>Espace client en ligne.</p> <p>Energie renouvelable garantie d'origine Française.</p> <p>Conformément au code de l'Énergie, Mint Energie s'engage à acheter des certificats de Garanties d'Origine dans les mêmes proportions que la consommation de ses clients. Ces certificats sont la preuve que la quantité d'électricité renouvelable nécessaire aux clients Mint Energie a été produite et injectée sur le réseau électrique. Cette opération est garantie par l'organisme Povernext, qui assure la délivrance, le transfert et l'utilisation des Garanties d'Origine, sous la surveillance de la Direction de l'Énergie et du Climat.</p>
<i>Durée du contrat</i>	<p>1 an renouvelable par tacite reconduction.</p> <p>Date d'effet : à J+1 de la date de signature du formulaire de souscription ou de son acceptation par voie électronique ou par téléphone, sans préjudice du droit de rétractation.</p>
<i>Facturation et modalités de paiement</i>	<p>Mise en place d'un échancier de paiement mensuel sur la base des consommations réelles ou estimées. Facturation annuelle ou semestrielle sur relevé du compteur effectué par Enedis. Possibilité de facturation mensuelle au réel (sans échéance) si compteur Linky communicant.</p> <p>Abonnement et consommation échus.</p> <p>Facture électronique (préservons les forêts !)</p> <p>Délai de paiement : 15 jours.</p> <p>Mode de paiement : prélèvement automatique, régularisation possible par CB.</p>
<i>Conditions de révision des prix</i>	<p>Applications des modifications réglementaires, des taxes et contributions sans préavis dès leur entrée en vigueur.</p> <p>Remise sur le prix HT du kWh du Tarif Réglementé de Vente en vigueur garantie un an à compter de la date de souscription, pouvant varier ensuite.</p>
<i>Prestations techniques</i>	<p>Toutes les prestations techniques sont effectuées par Enedis sur la base des prix de son Catalogue des Prestations disponibles sur le site <a href="http://enedis.fr">enedis.fr</a>, notamment les mises en service sont facturées par Mint Energie pour le compte d'Enedis.</p>
<i>Résiliation à l'initiative du client</i>	<p>Résiliation sans frais, par courrier postal ou électronique.</p> <p>A date de demande ou au plus tard 30 jours après.</p>
<i>Résiliation à l'initiative du fournisseur</i>	<p>Par courrier recommandé avec accusé de réception, avec un préavis de 6 semaines. Par courrier simple électronique ou postal et sans préavis en cas d'impayé non régularisé après procédure de relance et mise en demeure telle que définie dans les CGV.</p>
<i>Incidents de Paiement</i>	<p>Pénalités : 1,5 fois le taux d'intérêt légal, avec un minimum de 7,50 €.</p> <p>En cas d'impayé après un délai supplémentaire de 20 jours, application des procédures de réduction ou suspension de fourniture d'électricité comme prévues par la loi.</p>
<i>Service client et réclamations</i>	<p>Mail : <a href="mailto:client@mint-energie.com">client@mint-energie.com</a> / Tél . : 09 77 40 10 80 (appel non surtaxé)</p> <p>Adresse postale : Mint Energie - CS 40900 - 34965 Montpellier Cedex 2</p> <p>En cas de litige non résolu par le service client, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie par internet sur <a href="http://www.sollen.fr">www.sollen.fr</a> ou par courrier sans affranchir à l'adresse suivante : Le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n°59252 - 75443 Paris Cedex 09</p>

L'énergie est notre avenir, économisons-la !